

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2021-125

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière :
Aménagement du
territoire

OBJET : APPEL A PROJET « RECONQUETE DES FRICHES EN OCCITANIE »

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 26.05.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 26.05.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 09 JUIN 2021

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, GRANIER Prèscillia, GAÏANI Audrey, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, KUFEL Zohra, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Absents excusés :

Mme SANTINI Delphine,
M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

Monsieur le Maire rappelle que la Région Occitanie et ses partenaires ont lancé un appel à projet en faveur de la reconquête des friches urbaines en occitanie » pour identifier des projets concrets de requalification de friches, dans le cadre de l'objectif fixé par le SRADDET Occitanie de réussir le zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à l'horizon 2040.

Ce programme vise à :

- valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages, tout en préservant le patrimoine architectural, culturel ou naturel,
- inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés, et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.

Monsieur le Maire propose d'intégrer dans le cadre de ce programme régional, une étude de requalification urbaine du site Andreossy comprenant l'ancien lycée et le bâtiment militaire RODOT.

Il précise que l'objectif est de réaliser une opération de curetage des bâtiments dégradés et « amiantés », une connexion du site avec le reste de la Ville ainsi que des liaisons entre les bâtiments, les voiries et les stationnements.

Envoyé en préfecture le 04/06/2021
Reçu en préfecture le 04/05/2021
Affiché le 

ID : 011-211100763-20210601-DR2021125-DE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répondre à l'appel à projet « Reconquête des friches » portant sur de secteur stratégique.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 31 mai 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet « Reconquête des friches ».

PRECISE que le site Andréossy est approprié pour répondre aux enjeux urbanistiques.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 1^{er} juin 2021.

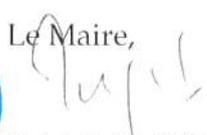
Application faite le :
09 JUIN 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
04 JUIN 2021
Par publication le :
09 JUIN 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Nicolas NAYRAL



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Envoyé en préfecture le 04/06/2021

Reçu en préfecture le 04/06/2021

Affiché le **09 JUIN 2021**

ID : 011-211100763-20210601-DB2021125-DE

